

J.-G. DE BLOCK
(1834)

DE BLOCK, *Joseph-Guillaume*, naquit à Hal, le 6 mars 1806. Il commença ses études à Gand, à l'Institut de Moor et les continua, avec beaucoup de succès, à l'Athénée de la même ville. Il se destina à l'exercice de la médecine et se fit inscrire à notre Université.

Le jeune étudiant y déploya une activité extraordinaire. Trois fois, il fut proclamé lauréat dans les concours ouverts entre les six universités de l'État; en 1826, à Utrecht, pour un mémoire sur les hernies; en 1827, à Groningue, pour un travail sur la pathologie du système artériel; et, l'année suivante, à Gand, pour une étude médico-légale sur les blessures en général et sur celles de la poitrine en particulier. Dans le cours de ses études, une épidémie meurtrière se déclara dans la province de Groningue; De Block y vint combattre le fléau et rendit de signalés services. Il trouva le temps de passer régulièrement et d'une manière brillante ses divers examens; le diplôme de docteur en médecine lui fut conféré, le 11 octobre 1828; il reprenait dans sa thèse le sujet du mémoire couronné par la Faculté de Gand.

De pareils débuts devaient fixer l'attention du corps professoral. De Block, bien jeune encore, était désigné pour une chaire de physiologie quand les événements de 1830 mirent obstacle à la proposition du Collège des Curateurs.

L'attente ne fut pas longue: il avait pris une part active à la révolution et, le 12 mars 1831, un arrêté du Régent le nomma lecteur, avec tous les droits des professeurs.

Au mois de novembre de la même année, le choléra éclata en Angleterre; fidèle à ses antécédents, De Block se présenta pour l'y étudier. Le Gouvernement n'accepta point son offre généreuse, mais, en 1832, la maladie se montra à Gand,

et le jeune médecin eut l'occasion d'y donner des preuves nombreuses de son amour pour la science et de son dévouement à l'humanité. On lui confia le service de l'hôpital que l'Administration communale établit dans l'ancien couvent des Capucins et on le chargea, en même temps, des fonctions de médecin suppléant au grand hôpital de la Byloque.

Les principaux résultats de ses études furent consignés dans une brochure qu'il publia en 1833 : *Sur le traitement du choléra-morbus*. Elle eut beaucoup de succès et dut être réimprimée l'année suivante. Elle donnait des indications utiles : l'auteur y préconisait les stimulants et repoussait la doctrine anti-phlogistique, qui ne devait pas sortir victorieuse de l'épreuve à laquelle le choléra venait la soumettre.

De Block avait été promu au rang de professeur extraordinaire, le 8 novembre 1834. L'arrêté royal de réorganisation de l'enseignement supérieur lui attribua, en cette qualité, le cours de pathologie et de thérapeutique en général des maladies internes et celui de clinique interne. Plus tard, il professa la médecine légale et la police médicale et, pendant peu de temps, l'hygiène; son enseignement clinique se rapportait surtout aux maladies des enfants.

Il réunissait les qualités qui assurent le succès dans le professorat : une élocution facile, une mémoire extraordinaire, un jugement prompt et sûr, une érudition des plus vastes, la clarté et la méthode dans l'exposition.

Quand l'Université de Louvain reçut une organisation définitive, une chaire de médecine fut offerte à De Block; il résista à des sollicitations pressantes et refusa les grands avantages qu'on lui proposait.

Le 20 septembre 1841, il fut nommé professeur ordinaire.

Le choléra avait reparu en 1849; De Block s'arma de nouveau pour le combattre. Il compléta et modifia sa brochure de 1833 et fit paraître un nouveau travail sous ce titre : *Le choléra-morbus*. Le fond de sa médication avait peu changé, et la confiance de l'auteur dans l'efficacité de ses remèdes s'était beaucoup accrue. Il formulait quelques réserves dans

son premier opuscule; dans le second, il vantait comme un spécifique un traitement dont, cette fois, l'huile essentielle de menthe formait la base. Il retrouva, pour le propager, son activité première; il adressa au Ministre de l'Intérieur d'alors, Ch. Rogier, 3000 exemplaires de sa brochure qui furent distribués à tous les médecins du pays, ainsi qu'aux administrations provinciales et communales. Peu de temps après, il publia une traduction flamande de sa nouvelle œuvre; de plus, il se rendit en Hollande et y développa son système thérapeutique; ses vues y reçurent un accueil favorable de la part des autorités et de ses confrères. Plus de 1000 exemplaires de l'original français et de la traduction flamande furent distribués ou vendus.

En 1854, il demanda et obtint l'éméritat. Plus tard, il profita des loisirs que lui donnait sa retraite pour faire un voyage scientifique en Allemagne, en Autriche, en France et en Italie.

La Société de médecine de Gand le compta parmi ses fondateurs, mais ne le garda pas longtemps; le concours qu'il lui prêta ne fut pas bien actif. Il porte, sur la liste des membres, le titre de médecin en chef de l'Hôpital civil (1834).

De Block voulut combler une lacune dans l'organisation scientifique du pays : de concert avec le Dr Van Esschen, il créa un recueil périodique, *l'Observateur médical belge*.

En 1855, l'Académie royale de médecine de Belgique s'associa le professeur émérite comme membre honoraire.

La santé de De Block subit de rudes épreuves; elles expliquent en partie comment cette ardeur au travail, dont il avait donné dans sa jeunesse des preuves si éclatantes, ne s'est pas soutenue dans la seconde moitié de sa carrière. En 1839, il fit une maladie grave; une nouvelle atteinte, en 1852, ne céda qu'au bout de trois ans. Il put cependant, en 1855, accepter un mandat de sénateur; il appartenait à l'opinion catholique et représentait l'arrondissement d'Eecloo. Il fit partie de la haute Assemblée jusqu'à sa mort; après une année de souffrances, courageusement supportées, il s'éteignit le 8 août 1862.

† R. BODDAERT.